Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212200232-20260522-2026_008_05-DE

Mairie
BULAT-PESTIVIEN
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de BULAT-PESTIVIEN

Séance du 22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 22 mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHARLES Olivier.

Présents : Christelle COAIL, Pierrick LOZAC'H, Kilian BIDAULT, Sarah YACOUBI, Jean-Yves GESTIN, Catherine FARGES, Eric ROGER, Jean-Claude TOUPIN et Rozenn LOZAHIC LE NY.

Absents : Klervi TUDAL (procuration à Olivier CHARLES)

Jean-Yves GESTIN a été nommé secrétaire de séance.

Convocations adressées le 5 mai 2026.

NOMBRE DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Représentés	Suffrages exprimés
11	10	1	Pour : 11 Contre : Abstentions :

N° 2026/008/05 – Création de contrats pour accroissement saisonnier d'activité

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité cet été et plus précisément pour l'entretien du camping municipal qui demande beaucoup de temps à cette période, il conviendrait de recruter des agents contractuels.

Le Maire propose au Conseil Municipal de créer 2 emplois non permanents à temps non complets (DHS = 25h) pour faire face à cet accroissement saisonnier d'activité. L'un du 6 au 31 juillet 2026 et l'autre du 3 au 28 août 2026.

Il propose à l'assemblée de fixer le niveau de rémunération suivant : grade d'adjoint technique territorial, échelon 1, IB : 367, IM : 366.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et y ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Olivier CHARLES.

MAIRIE DE BULAT-PESTIVIEN Côtes-d'Armor

Mairie - 3, Porz an ti-ker - 22160 BULAT-PESTIVIEN
e-mail : mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr - Téléphone : 02 96 45 72 00